

DIS NO

Association pour la prévention de la maltraitance
et des abus sexuels envers les enfants

Procès-verbal de la 13ème Assemblée Générale ordinaire
du 14 avril 2008 à 19h30 - La Treille, Prilly

Membres présents : François Boillat, Charlotte Crettenand, Alice Conod, Elisabeth Dumartheray, Claude Gailloud, Nathalie Guiffault, Monique Guillemin, Jean Markwalder, Alain Mentha, Francine, Piantino, Jean-Marc Zeller (PMS SA)

Membres du comité : Christelle Houdayer, Roland Pasche, Rosemonde Rossel, Felipe Visson et Christine Ochsenbein

Invité : Alain Gilliéron, syndic de Prilly

Excusés : Alain Aebi, Mme Audemars (Société de développement du Nord), Nadia Arias (Association Faire le Pas), Jaques Adelbert, Brigitha Balet, Claudia Bally, Claude Besson, Bernard Cardinaux, Michel Depierraz, C. Dumartheray (laboratoire dentaire), François Farron, Yves Faurobert, Hélène et Antoine Gaspoz, Mme et Mr Hofer, Erika Hort, P.A. Jaques (ancien président de l'Association), Claude Mermoud, Bernard Meylan, Didier Planche, Suzette Sandoz, Senna-Bize, Sylvia Schouwey, Edith Schupbach, la Commune de Collombey-Muraz et la ligue Valaisanne contre les maladies pulmonaires.

Point 1 - Accueil, liste de présence :

Le président, Roland Pasche, ouvre l'assemblée à 19h30.

Il salue la présence de M. C. Gailloud, professeur et de M. A. Gilliéron, syndic de Prilly.

L'association ne demandant pas de quorum, les décisions seront prises à la majorité.

Demande de modification de l'ordre du jour : adjonction du point 8.a au point 8 « Nomination d'un nouveau membre au comité »

> *Modification approuvée à la majorité*

Point 2 - Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 14 mai 2007 et du procès-verbal de l'Assemblée extraordinaire du 24 septembre 2007

Ces procès-verbaux étant disponibles sur le site Internet de l'Association, leur lecture ne s'avère pas indispensable

> *PV adoptés à l'unanimité.*

Point 3 - Rapport de la comptable.

Les comptes sont distribués (annexés au PV) et passés en revue.

Commentaires :

Actif :

c/1023-1024 « Banque WIR » : montant correspondant à une donation

Comptes charges PP

c/3000 «Centre Dis No – salaire» : poste en augmentation car il correspond à 12 mois de salaire (8 mois en 2006) et à un pourcentage de travail plus élevé du responsable

c/3200 « Centre Dis No – Honoraires » : correspond à l'indemnisation de R. Rossel pour son mandat de 20% afin de décharger le Centre Dis NO. Elle a en charge notamment la recherche de dons pour le fonctionnement du Centre.

c/4440 « Honoraires comptabilité » : correspond au montant attribué à l'ancienne fiduciaire

c/4520 « Aide à des tiers » : correspond au paiement des frais d'avocat d'une victime

c/4610 « Frais de repas de soutien » : correspond à tout ce que l'Association doit payer pour l'organisation du repas de soutien

Point 4 – Rapport des vérificatrices des comptes

Mme Elisabeth Dumartheyy donne lecture du rapport des vérificatrices. Elle remercie Mme Houdayer pour ses compétences, sa disponibilité et l'excellente tenue de la comptabilité. Elle demande à l'assemblée d'accepter les comptes tels que présentés et d'en donner décharge à la comptable et au comité.

Point 5 – Adoption des comptes 2007

> Les comptes 2007 sont adoptés à l'unanimité et décharge est donnée à la comptable et au comité.

Point 6 – Fixation des cotisations 2009

Le président propose de maintenir les cotisations au prix actuel (Fr. 30.-/membre et Fr. 50.-/famille) pour 2009

> Adopté à l'unanimité.

Point 7 – Adoption du budget 2008

Commentaires :

Charges :

c/3200 « Centre Dis No – Honoraires » : paiement du mandat de 20% attribué à R. Rossel

c/4000 « Centre Dis No – Investissement bureautique » : achat d'une imprimante

c/4010 « Centre Dis No – Fourniture de bureau » : augmentation du pourcentage du responsable du Centre et augmentation des recherches de fonds engendrant un accroissement de ce poste

c/4090 « Centre Dis No – Frais d'envoi » : envois effectués par le responsable du Centre

c/4701 « Brochure – Frais de diffusion/promotion » : comme il est prévu une réédition de la brochure, il faut également prévoir les frais d'envoi y relatifs.

Produits :

c/6000 « Cotisations » : afin de mieux cerner le nombre de cotisants et limiter également le nombre d'envois, une mise à jour du fichier des membres, après rappels, à été effectuée en 2007.

c/6010 « Dons » : l'Association a reçu en 2007, Fr. 46'577.- de dons, ce qui permet d'espérer un montant équivalent en 2008. Les Fr. 50'000.- supplémentaires correspondraient au résultat des recherches de fonds très actives de fin 2007 et début 2008.

> Le budget 2008 est adopté à l'unanimité.

Point 8 – Nomination des vérificateurs des comptes pour l'exercice 2008

Vérificateurs : Nathalie Guiffault, rapporteur, et Francis Thévoz

Suppléant : Jean Markwalder

> Elus à l'unanimité

Point 8.a – Nomination d'un nouveau membre au comité

>Election à l'unanimité de Monique Guillemain, membre

Après avoir pris note des démissions de Rosemonde Rossel et Nathalie Torrent, devenues effectives le 14.04.2008, l'actuel comité se compose donc de : Monique Guillemain, Christelle Houdayer, Christine Ochsenein, Roland Pasche et Felipe Vison.

Point 9 – Activités en cours et projet

1. Conférence : donnée par le professeur Hubert van Gijsegem agendée aux jeudi 2 et samedi 4 octobre 2008
 - la journée de jeudi sera réservée aux professionnels sur le thème de l'aliénation parentale
 - la journée du samedi sera réservée au grand public sur la manière de prévenir les abus commis par les adolescentsDix ans après la première conférence qu'il a donné dans le cadre de notre Association. Ce sera l'occasion de faire le point avec lui sur ce qui c'est passé en 10 ans dans le domaine du traitement des cas d'abus sexuels envers les enfants et d'évoquer de nouveaux thèmes.
2. Brochure : sortie en septembre 2007 et distribuée dans un large éventail (pédo-psychiatres + gynécologues + pédiatres de la Riviera, encartement dans l'Educateur – journal spécialisé des enseignants romands ainsi que par le biais du site de l'Association), elle a rencontré un vif succès auprès du public et a suscité des réactions très positives. Sera rééditée en 2008.
3. Centre Dis NO : une journée quotidienne racontée par son responsable, François Boillat, qui relève encore une fois l'importance de la mise sur pied d'une telle structure.

Point 10 – Divers et propositions individuelles

Aucune proposition reçue.

Réflexions :

1. M. C. Gailloud transmet toute son admiration pour l'action de l'Association qui est aussi utile qu'indispensable
2. M. A. Mentha demande que la date du repas de soutien 2009 soit annoncée lors du prochain repas de soutien 2008
3. M. A. Gilliéron remercie l'Association d'avoir choisi Prilly comme commune d'accueil et au vu des prérogatives qui lui sont attribuées, il informe l'assemblée d'un don de Fr. 2'000.- qui sera versé par la commune de Prilly.
Vifs remerciements de M. le Président et des membres présents.

M. R. Pasche conclut cette assemblée générale en précisant qu'il n'a pas présenté de rapport du président mais que le rapport d'activités, distribué ce soir, sera joint à tous les membres lors de l'envoi des cotisations.

L'assemblée est conclue à 20h30 avec remerciements à toutes les personnes présentes.